

reste plus que la chute des Empires (2) ” Chez une Nation libre, le Prince perd en puissance ce que le peuple perd en liberté. L’amour de la Patrie, qui prend sa source dans la forme du Gouvernement, se conserve & périt avec elle. Otez l’amour de la Patrie, il n’y a plus de Citoyen : sans le Citoyen, il n’y a plus d’Etat.

Ces principes salutaires, Sire, sont la base des meilleurs Gouvernemens, l’Etat le plus ferme en apparence n’a sans eux qu’une fausse stabilité : ce sont là ces colonnes antiques & sacrées qui soutiennent l’édifice de la Monarchie Française : treize siècles les ont affermies dans les mains de vos illustres Prédécesseurs, les vôtres qui les conservent ne souffriront pas qu’on ose les ébranler.

Non, Sire, ce n’est pas sous votre regne, sous le regne de l’équité, que se consommera la ruine entière des loix constitutives de votre Province de Bretagne; un renversement si funeste n’ira point chez nos neveux ternir l’éclat des vertus qu’ils admireront en vous.

L’Ecriture nous apprend qu’un Roi qui est assis sur le Trône de sa justice, dissipe tout mal par son seul regard. Dites un mot, Sire, & tout sera changé; le souffle de votre puissance chassera les orages que la discorde a rassemblés sur nos têtes; la sérénité renaîtra dans tous les cœurs; conservez les privilèges d’une Noblesse qui vous est utile & chère, rendez à la Bretagne le libre exercice de ses loix; l’Europe, attentive à ses malheurs, applaudira à cet acte éclatant de votre sagesse : & la postérité, qui ne prononcera qu’avec éloge votre Nom auguste, dira que le regne de la justice fut celui de LOUIS le Bien-Aimé. Ce sont-là,

S I R E,

Les très-humbles & très-respectueuses Remontrances que présentent à VOTRE MAJESTE’.

Vos très-humbles, très-obéissans, très-fidèles & très-affectionnés Sujets & Serviteurs, les Gens tenans votre Chambre des Comptes de Bretagne.

Fait en la Chambre à Nantes, le 10. Novembre 1767.

ARTI-

(2) *Politique sacrée*, page 310.